



Programme d'actions 2020

Le Réseau RECI a pour mission de produire des ressources pour aider à la compréhension et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances.

En 2020, le Réseau RECI propose :

- Le déploiement dans les territoires du **module d'échanges de pratiques** pour des parcours d'intégration optimisés (Hauts-de-France, Nantes notamment) ;
- La **diffusion** de la Note « **Les Conventions Intercommunales d'Attribution : une opportunité pour concilier la mixité sociale et l'égalité de traitement ?** » ;
- L'organisation d'une **réflexion collective sur les discriminations dans le champ scolaire** (séminaire fermé et capitalisation) ;
- La valorisation et diffusion des ressources existantes avec la saisie de **nouvelles notices** dans la base de données bibliographiques, la réalisation et mise à jour de bibliographies thématiques et la diffusion d'actualités via Scoop it ;
- Et, sous réserve des engagements partenariaux entre le CNFPT, l'ANCT et le Défenseur des Droits, l'appui à l'organisation d'un **séminaire national sur les démarches territoriales de prévention des discriminations**.

LA VALORISATION DES RESSOURCES

➔ Base de données documentaire

Trois structures participeront à cette action de manière régulière : Cofrimi, Irev et ORIV.

Cela consiste en :

- L'alimentation régulière de la base de données documentaire (<http://biblio.reseau-reci.org/>), par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Il est prévu de rédiger environ 250 nouvelles notices au cours de l'année 2020.
- La réalisation de bibliographies.
Ces bibliographies seront diffusées sur le site du réseau et seront également mises en ligne sous forme de dossiers documentaires en page d'accueil de la base de données documentaire du Réseau sur internet.
En 2020, deux bibliographies sont prévues sur les sujets suivants notamment sur « Discriminations et santé »
La bibliographie « laïcité » fera l'objet d'une mise à jour compte tenu de l'attention soutenue à ce sujet, cette bibliographie pourra utilement compléter les ressources mises à dispositions des formateurs du plan nation Valeurs de la république et laïcité.
- Enfin, l'actualisation du recueil d'outils pédagogiques « Laïcité » sera finalisée.

L'administration de la base de données est assurée par l'IREV et l'ORIV, tout comme l'assistance.

➔ **Scoop-it immigration, intégration, discriminations**

Depuis 2015, le Réseau a renforcé la mutualisation de ce travail de veille et alimente un panorama de presse sur internet (<http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>).

L'alimentation de ce panorama et la communication sur cet outil seront poursuivies en 2020.

➔ **Stratégie de communication**

Il s'agira en 2020 de consolider les efforts entrepris depuis 2018 pour renforcer la communication du Réseau RECI sur ses travaux et outils, en particulier :

- L'édition d'une lettre d'informations électronique pour mettre en valeur le site, les productions + promotion du portail intégration et de la BDD et scoop it (2 n° / an)
- Nouvelle édition de la plaquette,
- Alimentation régulière du compte twitter,
- Valorisation des travaux et diffusion renforcée,
- Prises de contacts renforcées avec le monde de la recherche.

➔ **Veille et information sur les ressources**

Les membres du Réseau RECI et ses partenaires (ANCT, DAAEN, Musée national de l'histoire de l'immigration... etc.) produisent chaque année des outils, supports, éléments de connaissance utiles à la mobilisation et l'action locale. Le Réseau RECI renforcera sa communication afin de mieux valoriser les éléments produits ou repérés.

Pour répondre à un souci d'une plus grande valorisation et d'une meilleure diffusion de l'information et des ressources, il a été décidé de renforcer la veille sur les ressources dans le domaine de l'intégration et de la lutte contre les discriminations et d'étudier les modalités pour la rendre plus visible et accessible, en s'appuyant notamment sur les outils du Réseau : Base de données bibliographiques et panorama de presse.

➔ **Site internet**

Mise à jour et alimentation du site internet avec les productions du Réseau RECI : Notes, bibliographies thématiques.

➔ **Portail européen sur l'intégration**

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>. Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Un réseau composé de 28 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV assure le pilotage et la coordination du projet. Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources (nouvelles/actualités, documents, événements), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, donc incluant la notion de discrimination. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration.

Cette action, s'appuie sur les actions de veille et d'information sur les ressources, mais aussi sur la production de notes ciblées sur des sujets identifiés par la Commission Européenne ainsi que la diffusion de « pratiques d'intégration ».

LA MISE EN PERSPECTIVE PAR LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

➔ Les discriminations dans le champ scolaire

L'organisation du séminaire fermé fin janvier permettant d'aborder, entre praticiens, chercheurs et décideurs publics, la prévention des discriminations ethno-raciales dans le champ scolaire sera suivie d'une capitalisation qui permette de diffuser les principaux messages à retenir de la journée. Il s'agira dans ce cadre d'apporter des points d'appui à la réflexion des acteurs locaux et nationaux afin de concilier une double approche : l'interrogation des pratiques professionnelles et la prise en compte systémique des processus à l'œuvre.

Le Réseau propose de poursuivre les réflexions engagées :

- Dans le cadre de la CPO avec l'ANCT, poursuite de la réflexion avec les participants du séminaire (chercheurs mobilisés, praticiens) en vue de la production d'une note apportant des ressources méthodologiques et retours d'expérience et visant à renforcer la prise en compte des discriminations dans le champ scolaire ;
- Sous réserve de mobilisation de financements complémentaires, stimuler la prise en compte des discriminations dans le cadre du programme expérimental des cités éducatives en proposant des ressources adaptées à la sensibilisation et la montée en compétences de quelques territoires volontaires.

➔ Logement et mixité sociale

Après la publication de la note [Les Conventions Intercommunales d'Attribution : une opportunité pour concilier la mixité sociale et l'égalité de traitement ?](#) en janvier 2020, le Réseau RECI s'attachera à sa diffusion large :

- A l'échelle nationale : Ministère en charge de la ville et du logement, ANCT, Conseil national des villes, associations d'élus, organisations liées au logement (USH, FAPIL notamment),
- Intercommunalités concernées par la politique de la ville et en particulier par les réformes pointées,
- Services de l'Etat déconcentrés,
- Unions régionales de l'habitat.

Sous réserve de l'intérêt des financeurs et des opportunités de partenariat, le Réseau pourrait poursuivre ses travaux dans ce champ. A minima le Réseau RECI s'attachera à proposer ses interventions pour contribuer à des temps d'échanges dédiés à ce sujet, qu'il s'agisse d'événements liés à la mise en œuvre de mesures visant à renforcer la mixité sociale dans le logement comme d'événements dédiés à la prévention et lutte contre les discriminations dans les territoires.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS

➔ « Prévention et Lutte contre les discriminations dans les contrats de ville »

NB : Compte tenu des spécificités de l'année 2020 (élections locales, crise sanitaire), ce chantier est mentionné sous réserve et pourra être reporté en 2021.

Poursuite de la veille locale à des fins de capitalisation voire valorisation d'expériences lorsque ce sera opportun. Le Réseau RECI propose de poursuivre son travail de capitalisation en s'appuyant en particulier sur :

- Les démarches locales accompagnées par les membres du Réseau sur leur territoire respectif.
- L'observation et la capitalisation, en lien avec le Défenseur des Droits ANCT et le Défenseur des Droits, de l'expérimentation lancée fin 2015 visant à renforcer l'accompagnement de la mise en œuvre des plans territoriaux de lutte contre les discriminations des nouveaux contrats de ville en particulier sur le plan de l'accès au droit.

Ces éléments de capitalisation pourraient notamment être valorisés à l'occasion d'un futur séminaire national dans le cadre du partenariat CNFPT – ANCT- Réseau RECI.

➔ Qualifier les acteurs pour des parcours d'intégration optimisés

Eu égard à un certain nombre de constats, le réseau RECI a conçu un module d'échanges de pratiques, permettant de répondre à l'enjeu de « renforcement de la formation ou de la qualification des acteurs en charge de mettre en place les parcours d'intégration dans les territoires ».

Ce module a été construit sur une journée. Il s'adresse aux professionnels et aux porteurs d'action œuvrant pour mettre en place des actions dans le cadre du parcours d'intégration. Le contenu vise à apporter des éléments sur la notion de « parcours d'intégration » et disposer d'outils ou de supports pour la mise en œuvre d'actions.

Ce projet d'envergure nationale vise à proposer une action à l'échelle des régions métropolitaines : compte tenu du nombre de régions et de la complexité de l'action (mobilisation des acteurs, montage des séances), le réseau RECI propose une démarche pluriannuelle pour permettre de couvrir l'ensemble du territoire.

L'action consiste :

- dans le recensement et la mise en visibilité d'expériences, de pratiques permettant de répondre aux enjeux de la création de parcours d'intégration autour des enjeux d'apprentissage du français, d'appropriation des principes et valeurs de la République et de la laïcité, d'accès aux droits ou encore d'accompagnement global ;
- dans la présentation et la structuration d'une journée d'échanges autour de ces expériences (en termes de freins et d'atouts),
- dans l'identification des enjeux locaux sur la base de ces réunions.

Après avoir conçu le module d'intervention en 2018 (expérimentation sur la région Grand Est avec l'organisation de la journée le 31 janvier 2019), le Réseau s'attache à son déploiement.

Une journée régionale est ainsi en préparation en région Hauts-de-France (travail en cours avec le SGAR et la DRJSCS) dont la tenue a été reportée à juin 2020 dans l'Aisne.

Les perspectives pour 2020 :

1. Appui aux territoires en termes de réflexion, d'apports

- Poursuite de la démarche en investiguant de nouveaux territoires à l'échelle régionale et/ou en finalisant les démarches déjà engagées en particulier concernant les régions : Normandie, PACA et Occitanie. Pour la région PACA il s'agirait de tirer partie de la journée de restitution du diagnostic régional prévue en septembre.
- Adaptation de la démarche aux logiques territoriales (réponses aux sollicitations locales / territoriales en cohérence avec la circulaire du 27.12.2019).

Si l'échelle régionale, voire départementale, constitue un niveau intéressant pour la mise en réseau et la capitalisation, voire en termes d'animation pour l'Etat, le territoire d'action par rapport au processus d'intégration est et demeure le local. Les contrats sont d'ailleurs signés à ce niveau.

Dans cette perspective, le Réseau RECI propose d'apporter un soutien aux équipes locales (Etat et/ou collectivités) qui s'inscrivent dans une logique de mise en œuvre d'une politique d'intégration locale. Il s'agit de leur permettre de penser et initier l'action, en lien avec les organisations locales et les prestataires ayant répondu aux appels d'offre. Cette intervention repose sur un certain nombre de conditions : elle se fait en direction des acteurs de l'Etat et de la ou des collectivités (et non strictement auprès des prestataires chargés des études), elle repose sur un appui ponctuel d'ordre méthodologique et ne consiste pas en un travail d'analyse de données locales ou de production dédiée, Elle se situe en amont de la prestation du cabinet retenu et/ou en lien avec le comité de pilotage. Elle peut donner lieu à des déplacements sur site mais se met en œuvre également via de l'audio ou de la visio-conférence.

- Réflexion sur la manière dont le Réseau RECI peut apporter des contenus en terme de « qualification » auprès des élus autour des enjeux de politique locale d'intégration en lien avec les associations d'élus locaux (tels que l'AMF, APVF, France Urbaine, AMRF...) dans le contexte de renouvellement des conseils municipaux.

2. Production de documents supports (sous forme de fiches-ressources)

L'objectif est d'outiller les acteurs pour la mise en œuvre ou le fonctionnement d'une démarche d'intégration locale.

Le contenu serait élaboré à partir des constats actuels mais aussi en tirant partie des enseignements des démarches menées antérieurement (sites pilotes pour l'intégration, « contrat d'agglomération » devenue « contrat local d'accueil et d'intégration », mise en place des ADLI / agent de développement local à l'intégration, PRIPI et PDI...).

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

➔ Organisation de réunions de travail entre membres du Réseau (Directeurs(trices) / Chargés de mission et Chargés d'Information et de Documentation)

Elles consistent en quatre à cinq rassemblements de deux jours, par an environ.

Ces réunions permettent la mise en commun des projets. Elles donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail.

Ces temps de discussion permettent également le fonctionnement du réseau et ont une fonction prospective.

Après 15 ans de fonctionnement, le Réseau propose également de prendre un peu de recul et d'interroger ses pratiques et modalités de travail collectif. Un séminaire de réflexion interne (ou associant les financeurs) pourrait être utile pour renforcer / renouveler la dynamique collective.